
COMPTE- RENDU DE REUNION DE PRESENTATION DES DELEGUES VOLONTAIRES POUR LA REACTIVATION DU COMITE DE QUARTIER DE SOCOA-CORNICHE.

Les futurs délégués se sont réunis avec Mr. Le Maire d'Urrugne, Mr. Age Leijenaar et Mme Véronique Tastet le 03/02/2023 à 17h30 au Centre de Loisirs de Socoa.

Etaient présents :

Mr le Maire, Mr Leijenar Adjoint, Mme Véronique Tastet Conseillère, Mme Isabelle Iturbide, Mr Paul Gonthier, Mr Jean-François Lerregain, Mme Anny Lassus, Monsieur Pierre Quinio et Madame Christiane Quinio, Mme Marie Michel, Mr Georges Michel.

OBJECTIF DE LA REUNION

Il s'agissait de présenter les délégués volontaires pour la réactivation du Comité de Quartier (CQ) de Socoa-Corniche au Maire d'Urrugne et de comprendre les principes de fonctionnement de ces CQ.

Nous avons fait un tour de table pour nous présenter les uns aux autres.

Mr. Le Maire a pris la parole.

Il y a 7 Comités de Quartiers à Urrugne qu'il s'agit de relancer, car peu fonctionnent bien. A Socoa les deux représentants du CQ ont démissionné en février 2022. Les différents CQ d'Urrugne ont des fonctionnements très différents.

La Mairie a fait appel à un cabinet conseil (Fréquence Commune), afin de travailler sur la démocratie participative, la mise en place des comités de quartiers et l'élaboration de leur charte.

Le Cabinet Fréquence Commune a été chargé de faire des propositions pour revoir leurs fonctionnements et unifier les pratiques. Les élus ont participé à un séminaire de deux jours en Décembre dernier avec les CQ. Socoa n'était pas représenté.

Le travail est en cours pour l'élaboration d'une nouvelle charte. La finalisation de cette charte devrait être discutée, en présence du Cabinet Fréquence Commune, le 9 Mars prochain avec au maximum 2 représentants de chaque CQ. Tous les quartiers seront représentés. Nous savons aujourd'hui (1/3/2023) que la date est repoussée au 6/4/2023, mais doit être encore confirmée.

COMITE DE QUARTIER SOCOA CORNICHE

Une distinction a été faite entre le Comité de Quartier qui a un statut d'association et le Conseil de Quartier, structure plus légère et moins formelle qui sera retenue.

Mr. Leijenaar nous précise que dans le cadre de ces Conseils de Quartiers on se doit de :

- Informer
- Consulter
- Co-construire
- Co-décider

Il n'y aura pas de co-gestion et seule la municipalité détient une dimension politique et décisionnelle.

Mr. Le Maire a admis qu'ils n'étaient pas très « bons » en ce qui concerne la communication sur ces CQ et que ce séminaire avait certainement fait du bien pour repartir sur de bonnes bases.

LES SUJETS ABORDES

Nous indiquons au Maire que jusqu'à présent aucune information n'était fournie aux habitants de Socoa par l'ancien Comité de Quartier. Ce qui semble l'étonner. Le dernier compte-rendu visible sur le site de la commune, date de 2014. Nous posons donc les questions suivantes :

Comment communiquer avec tous les habitants d'un quartier ?

Age Leijenaar indique que la Mairie peut mettre à disposition des CQ des supports tels que :
Site Internet de la Mairie,
Compte Facebook,
Panneaux lumineux (contenu réglable par quartier).
Reste le problème juridique dans la diffusion selon une liste d'adresses mail.

Quels types de propositions faire remonter à la Mairie ?

Réponse : pas de projet personnel ni de sujets d'entretien mineurs qui puisse être remontrés facilement aux services techniques (le site d'Urrugne fonctionne très bien sur ce point même s'il pourra être utile d'apprendre aux habitants qui le souhaitent à l'utiliser). Les sujets doivent être d'intérêt collectif.

Quel volume de projet ? Quel genre de sujets ?

Des sujets qui impactent globalement et sérieusement la vie des quartiers. Tels que les parcmètres ou le pumptrack par exemple.

COMITE DE QUARTIER SOCOA CORNICHE

Socóa est une entité géographique et une communauté de vie relevant des 2 communes d'Urrugne et Ciboure. Il serait utile d'avoir connaissance de tous les projets concernant « Socóa », même s'ils se situent sur la Commune de Ciboure (par exemple mise en cohérence des sens uniques dans les rues de part et d'autre de l'Untxin, aménagement de la zone portuaire et de plaisance de Socóa, du Fort de Socóa, projet de 3 mâts, gestion des plages, devenir de la route de la Corniche et du sentier littoral ...) pour en débattre collectivement.

L'idée d'un Comité de Quartier mixte ou bi-communal a été évoqué, mais il pourrait se heurter à des difficultés administratives et il pourrait être pallié par une étroite collaboration entre les deux CQ.

M le Maire nous indique que, pour le devenir de la route de la Corniche, est prévu un COPIL le 9 mars 2023 avec le Préfet, le Département, l'agglomération du P-B et les Communes concernées. 10 scénarios alternatifs seront présentés par les experts techniques et une présélection de 4 scénarios sera ensuite faite pour mise à l'étude. Ils pourront ainsi faire l'objet d'une concertation locale.

Elu référent

Mr. Leijenaar est en charge de la démocratie participative et de l'organisation générale autour des comités de quartier. Mme Tastet vient de prendre en charge le poste de référent de quartier pour Socóa.

Salle de réunion mise à disposition par la Mairie

En prévenant Mr. Leijenaar à l'avance de la date et du nombre de participants, nous pourrions obtenir une salle de réunion pour notre comité.

Communication avec les autres quartiers de la Commune.

Il est impératif de pouvoir échanger avec les 6 autres quartiers d'Urrugne, pour ce faire, nous leur enverrons nos comptes-rendus de réunions et ils feront de même.

D'autre part, l'idée est évoquée de faire une réunion commune avec tous les quartiers une fois par an par exemple. Un moment de convivialité que l'on peut imaginer sur l'espace vert de Socóa par exemple.

Mr. Leijenaar nous suggère, pour les prochaines réunions, de faire en sorte que chacun apporte quelque chose pour le « pot de l'amitié » en fin de séance, en entretenant ainsi la convivialité de ces réunions.

Comité de quartier Socóa-Ciboure

Chaque CQ peut échanger avec les autres (y.c. à Ciboure). Nous pouvons, de façon informelle, être en contact avec le CQ de Socóa-Untxin relevant de la Commune de Ciboure, afin d'échanger régulièrement et certainement les inviter et se faire inviter sur des sujets précis. Nous décidons de nous mettre en relation avec eux et de leur faire part de notre souhait de les rencontrer.

Obligations du Comité de Quartier.

Nous devons faire un compte-rendu après chaque réunion avec la Mairie et le transmettre à la Mairie afin qu'il soit mis en ligne sur le site.

La charte déterminera certainement d'autres obligations liées au respect de celle-ci.

CONCLUSION

Cette réunion s'est bien déroulée et nous a permis de faire connaissance entre nous, les délégués volontaires, et de montrer aux élus que nous sommes motivés et nombreux à nous intéresser à notre quartier.

Le reproche nous est fait de ne pas avoir de jeunes dans nos rangs, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé. Il faudra poursuivre cet effort de représentation équilibrée des socotars mais aussi éviter les conflits d'intérêt dans la désignation des délégués.

Les élus nous ont montré leur volonté de vouloir co-élaborer les projets. Nous en sommes heureux et attendons d'en voir les résultats.

Pour ce qui est des communications à tous les socotars, nous devront envoyer les mails en copie cachée, si nous n'avons pas l'autorisation formelle de divulguer les adresses et coordonnées de chaque socotar intéressé par le Comité de quartier.

Urrugne le 1/03/2023